AFAEDAM

Association Familiale pour l'Aide aux Enfants et adultes Déficients de l'Agglomération Messine

DOSSIER DU BÉNÉVOLE

PROJET ASSOCIATIF

AFAEDAM

Association Familiale pour l'Aide aux Enfants et adultes Déficients de l'Agglomération Messine

DOSSIER DU BÉNÉVOLE

SOMMAIRE

- Document n°1 : Courrier de présentation,
- Document n°2 : Définitions – présentation du dispositif,
- Document n°3 : Liste des établissements et services,
- Document n°4 : Liste des activités,
- Document n°5 : Convention de bénévolat.

101 Boulevard Solidarité
57070 METZ
03 87 65 89 10
www.afaedam.com

Metz le …….

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous remettre le dossier/guide du bénévole au sein de l'AFAEDAM.
Vous trouverez dans ce dossier l'ensemble des éléments qui vous permettront de comprendre le rôle du bénévole, son engagement, sa place au sein de nos organisations.
Vous pourrez obtenir tout renseignement complémentaire auprès du siège de l'Association à l'adresse suivante :

AFAEDAM - Direction Générale
101 boulevard Solidarité – 57070 METZ
Téléphone : 03-87-65-89-10
Mail : secretariat-siege@afaedam.com
Site internet : www.afaedam

Vous pourrez également rencontrer sur rendez-vous :

- La Présidente ou un membre du conseil d'administration : si vous souhaitez vous engager au sein de l'instance de gouvernance de l'association et/ou participer à des actions au titre de la vie associative (opération brioches de l'amitié, accueil des nouvelles familles ...)
- Le Directeur Général : si vous souhaitez vous engager au sein d'un des établissements ou services gérés par l'Association.

Nous vous remercions d'ors et déjà pour l'intérêt que vous portez à notre Association et nous espérons pouvoir vous accueillir prochainement en qualité de bénévole.

Violaine BELVAL
Présidente

101 Boulevard Solidarité
57070 METZ
03 87 65 89 10
www.afaedam.com

Document n°3

Liste des établissements et services

Etablissement ou service	Adresse
Institut Médico-Educatif « La Roseraie » Directeur : M. Christophe JEAN	21 rue du Bois de la Dame JUSSY - B. P. 20079 57163 MOULINS LES METZ 03.87.60.05.90 secretariat-ime@afaedam.com
Etablissement et service d'aide par le travail - ESAT Solidarité Directeur : M. Pascal BAUDOIN	99 boulevard Solidarité 57070 METZ 03.87.74.64.50 secretariat-esatsolidarite@afaedam.com
Etablissement et service d'aide par le travail - ESAT de Varize Directeur : M. Xavier THIEBAUX	Moulin du Pont de Pierre 57220 VARIZE 03.87.79.35.35 secretariat-varize@afaedam.com
Foyer d'Hébergement FOYER de Varize Directeur : M. Xavier THIEBAUX	Moulin du Pont de Pierre 57220 VARIZE 03.87.79.35.35 secretariat-varize@afaedam.com
Foyer d'hébergement Résidence « Les Peupliers » Directrice : Mme Béatrice SAUTRIAU	1 rue de l'Etang 57160 SCY CHAZELLES 03.87.60.37.37 secretariat-residencepeupliers@afaedam.com
SIEGE AFAEDAM Directeur Général : M. Alain COURTIER	101 boulevard Solidarité 57070 METZ 03.87.65.89.10 secretariat-siege@afaedam.com
Foyer d'accueil spécialisé Le Patio Directeur : M. Jean-Claude POIAREZ	8 rue du Pré Chaudron LA GRANGE AUX BOIS 57070 METZ 03.87.15.75.50 secretariat-faspatio@afaedam.com
Clos Philippe RICORD Contacts : M. Alain COURTIER – Directeur Général Mme Nathalie KOLCZYNSKI – Cheffe de service	ZAC MERMOZ 57155 MARLY 03.87.65.89.10 03.87.60.37.37 nkolczynski-residencepeupliers@afaedam.com

101 Boulevard Solidarité
57070 METZ
03 87 65 89 10
www.afaedam.com

Document n°2

Définitions /
Présentation du dispositif

Le bénévolat :

Le bénévolat est une activité non rétribuée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif.

Le bénévole :

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur du bénévole, lequel s'implique dans des domaines d'activité sans rémunération aussi divers que le sport, la culture ou les loisirs, l'action sociale* …

Etre bénévole à l'AFAEDAM :

L'intégration de bénévoles au sein de l'AFAEDAM est un engagement fort de l'association.

Elle fait partie des engagements contenus dans le projet associatif 2019-2023, c'est la deuxième orientation stratégique : ***L'AFAEDAM, une association créatrice de liens avec les familles et amis.***

L'objectif N°2 de cette action est ainsi rédigé :

Il s'agit de créer du lien avec les familles en y associant notamment la fratrie qui sera amenée à jouer un rôle de plus en plus important avec le vieillissement des personnes en situation de handicap.

Les actions envisagées tourneront autour de l'organisation de rencontres, de conférences à thème et d'autres moments plus festifs comme les journées portes ouvertes dans les établissements et services et par la généralisation des enquêtes de satisfaction. Ces actions sont prévues sur la durée du projet et débuteront dès 2019. L'assemblée générale, vendredi 25 juin 2021, sera le point d'orgue des manifestations organisées dans le cadre des 60 ans de l'AFAEDAM.

Parallèlement à ces actions, un travail de développement du bénévolat sera mené avec notamment la rédaction d'une charte du bénévole dès 2019. Le développement du bénévolat concernera la vie associative mais aussi les établissements et services.

101 Boulevard Solidarité
57070 METZ
03 87 65 89 10
www.afaedam.com

Dans les établissements et services de l'AFAEDAM le bénévole a vocation à assister le personnel salarié lors de l'organisation d'activités sportives, culturelles et sociales au bénéfice des personnes en situation de handicap.

Le bénévole n'intervient jamais seul au contact des personnes en situation de handicap.

Cas particulier des appartements en habitat autonomes à Marly :

Une salle commune est mise à disposition des locataires pour l'organisation de moments ludiques et festifs, entre eux, avec leurs familles, amis et/ou leur voisinage. Ces activités n'étant pas encadrées par un salarié, le bénévole sera amené à intervenir sans la présence de salarié.

Le bénévole s'engage au préalable par la signature de la convention de bénévolat jointe au présent dossier.

* *Source WIKIPEDIA*

101 Boulevard Solidarité
57070 METZ
03 87 65 89 10
www.afaedam.com

Document n°4

Liste des activités

Cette liste n'est pas exhaustive, elle est donnée à titre indicatif et a pour vocation de s'enrichir de vos idées. Chaque directeur concerné vous apportera les compléments d'information nécessaire à ce qui est en place et/ou possible de développer au sein de son établissement ou service.
Toutes les activités présentées ci-dessous se déroulent au sein des établissements et services ou à l'extérieur, y compris en partenariat avec les associations sportives et socio-culturelles existantes.

❖ Les activités sportives :

Les disciplines actuelles :
- Marche,
- Football,
- Natation,
- Pétanque,
- Tennis et Tennis de table,
- Tir à l'arc,
- Vélo.

Accompagnement aux évènements sportifs en tant que participant ou spectateur.

❖ Les activités de bien-être :

- Relaxation, Massage,
- Esthétique, Coiffure, Image de soi

❖ Le développement et le maintien des acquis :

- Ateliers de lecture et d'écriture,
- Médiathèque, Musées,
- Apprentissage de la citoyenneté,
- Cuisine/pâtisserie.

❖ La culture, les loisirs :

- Musées et expositions,
- Cinéma, théâtre, concerts,
- Peinture, Poterie, Arts plastiques,
- Pêche à la ligne,
- Chants, Musique,
- Jeux de société.

101 Boulevard Solidarité
57070 METZ
03 87 65 89 10
www.afaedam.com

CONVENTION DE BENEVOLAT
AFAEDAM

Entre l'Etablissement ou Service _____, ayant son adresse à _____, représenté par Monsieur/Madame_____, _____, d'une part ; dénommé ci-après « l'établissement »

et

Monsieur/Madame_____, demeurant à _____, né(e) le_____, d'autre part, dénommé(e) ci-après « le/la bénévole »

est conclue la présente convention :

Article 1. Nature du bénévolat

L'établissement fait appel au bénévole, qui a proposé ses services, pour la mission suivante :

_____

_____

Il n'existe aucun lien de subordination entre le/la bénévole et l'Association ; cependant le contenu et l'exécution de la mission se feront en bonne concertation avec le responsable désigné, à savoir le directeur de l'établissement, Monsieur/Madame_____

Article 2. Durée du contrat et modalités de résiliation

Le/la bénévole s'engage à offrir ses services à partir de ce jour pour une durée :
☐ Déterminée, du _____ au _____
☐ Indéterminée. Dans ce cas, chacune des parties pourra résilier la présente convention en respectant un délai de _____ semaines/mois.

Toutefois, en cas de circonstances graves, chacune des parties est en droit de résilier la convention avec effet immédiat.

101 Boulevard Solidarité
57070 METZ
03 87 65 89 10
www.afaedam.com

Article 3. Indemnisation

Aucune rémunération/indemnité, sous quelque forme que ce soit, n'est due pour les services rendus. Les frais éventuels de formation extérieure en lien avec les objectifs de l'établissement, peuvent être remboursés par celui-ci moyennant l'accord préalable et écrit du directeur. Dans les mêmes conditions, le/la bénévole peut demander le remboursement des frais réels de déplacements, ainsi que le remboursement des frais incombant à la réalisation de projets dans le cadre de sa mission.

Article 4. Responsabilité du bénévole

Le/la bénévole s'engage à se comporter « en bon père de famille » et à respecter le règlement intérieur de l'AFAEDAM.
Le/la bénévole s'engage dans le cas où un dommage est constaté, à en aviser le responsable, et ce dans les 24 heures au plus tard.

Article 5. Assurance

L'association assure le/la bénévole contre les risques suivants :

- responsabilité civile
- accident du véhicule personnel au cours de la mission, à condition de fournir une copie de la carte grise et du certificat de l'assurance déjà existante pour le véhicule concerné.

Article 6. Confidentialité

Le/la bénévole s'exécute dans le respect de la discrétion et du secret professionnel, des règles qui sont en vigueur au sein de l'établissement. Le/la bénévole observe la discrétion et confidentialité par rapport à ce qu'il/elle aura vu, entendu ou appris à l'occasion de ses activités. L'association s'engage à traiter avec discrétion toutes les informations qu'elle reçoit en toute confidentialité au sujet du bénévole.

La présente convention est établie et signée en deux exemplaires, dont chacune des deux parties reconnaît avoir reçu un exemplaire.

Fait à _____ en double exemplaire, le _____

Signatures
Le/la bénévole, L'établissement,